Supplément n°1 au numéro 183



Flash-Info



www.mairie-corbreuse.fr

Meilleurs voeux 2018



LA MUNICIPALITÉ VOUS INFORME

SAPINS DE NOËL

Pour vous séparer de votre sapin de Noël, vous pouvez les déposer sur le trottoir le 7 janvier au soir. La municipalité les récupèrera lundi 8 pour les broyer.

POURQUOI DEUX FACTURES RELATIVES A L'EAU POTABLE ?

Le prix de l'eau potable comprend :

- → Le coût de collecte, traitement et distribution de l'eau potable
- → Le coût du traitement des eaux usées (Assainissement)

Le montant de l'ensemble de ces deux composantes étant calculé sur le volume d'eau potable consommé ou estimé selon la date à laquelle la facture est établie.

La « compétence eau potable », anciennement gérée en régie par la commune de Corbreuse a été transférée au Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de la région d'Ablis (S.I.A.E.P) et la « compétence Assainissement » reste, à ce jour, gérée par la commune de Corbreuse.

C'est la raison pour laquelle, deux factures d'eau sont dorénavant établies déterminant le produit de la consommation d'eau potable revenant au SIAEP et payé au centre des finances publiques de St Arnoult en Yvelines et le produit de l'assainissement revenant de la commune de Corbreuse et payé au centre des finances publiques de Dourdan.

José CORREIA, 1^{er} Adjoint Délégué aux finances et à la communication

ARBRE DE LA LIBERTE



Suite aux vents violents de ces derniers jours, l'arbre centenaire du village, situé près du café, a été largement endommagé. Les services techniques ont dégagé le tronc et les branches tombés à terre. Un périmètre interdisant le stationnement a été mis en place aux abords de cet arbre.

BALAYAGE MECANIQUE DES CANIVEAUX



La balayeuse mécanique passera dans les rues du village Jeudi 8 février.

Afin que tous les caniveaux puissent être balayés, nous comptons sur vous pour stationner votre véhicule chez vous, et pour ceux qui sont dans l'impossibilité de le faire, de le déplacer au moment où la machine passera.

LA MUNICIPALITÉ VOUS INFORME



Voici les trois agents recenseurs qui vont officier dans les rues de Corbreuse:



Chantal DERACHE



Michel DUBUT



Josette MALCUS

Le recensement de la population aura lieu du 18 janvier au 17 février 2018.

Un agent recenseur, muni de sa carte officielle, passera dans chaque foyer pour remettre une notice d'informations sur laquelle figurent leurs identifiants de connexion au site : le-recensement-et-moi.fr.

Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser.

Si les personnes ne peuvent pas répondre par internet, les agents recenseurs leur distribueront les questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, puis conviendront d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

En cas d'absence lors de sa visite, celui-ci vous laissera un avis de passage avec ses coordonnées afin de prendre rendez-vous. Il n'est pas tenu de vous laisser questionnaire et identifiant dans votre boîte aux lettres ou sous votre porte.

CORBREUSE PRATIQUE

Horaires d'ouverture de la mairie au public

Lundi: 15h00 à 18h00 Mercredi: 9h00 à 12h00

Vendredi : 15h00 à 18h00

Samedi: 9h00 à 12h00

CAFÉ LE CLOS DE COIGNIÈRES

9 rue des Montceaux

Lundi - Mercredi - Jeudi : 7h30 à 13h30

16h00 à 20h00

Vendredi: 7h30 à 13h30

16h00 à minuit

Samedi : 8h00 à 13h30

16h00 à 20h00

Dimanche: 10h00 à 13h30

16h00 à 20h00

Dépôt de pain

EPICERIE

Place Etienne de Garlande

Tél: 09 51 52 53 99

Du lundi au dimanche: 7h30 à 13h00

15h30 à 20h00

Dépôt de pain

CENTRE D'ESTHÉTIQUE

"Affaire de Beauté"

8 Place Etienne de Garlande

Tél: 01 64 59 02 78

Du mardi au vendredi : 10h00 à 12h00

14h00 à 19h00

Samedi: 9h00 à 14h00

sur RDV l'après-midi

SYLVIE COIFFURE

5 place Etienne de Garlande

Tél: 01 64 59 52 36

Mardi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h30 Mercredi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 19h00 Jeudi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 20h00 Vendredi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 19h00

Samedi: 8h30 à 17h00

LA PHARMACIE JOUFFROY

6/7 Place Etienne de Garlande

Tél : 01 64 59 52 28 Lundi : 10h00 à 12h30

15h30 à 19h30 Mardi au Vendredi : 9h00 à 12h30

15h30 à 19h30

Samedi: 9h00 à 13h00

MASSEUSE KINÉSITHÉRAPEUTE

Hélène BAILLY, Masseuse Kinésithérapeute, installée place de Garlande, reprend son activité lundi 8 janvier 2018.

Vous pouvez la contacter au 06 23 05 52 72

MÉDECINE DE GARDE

Le week-end ou un jour férié, de 8h00 à 20h00, en l'absence de votre médecin traitant, composez le 01.64.46.91.91. En cas d'urgence vitale, composez le 15.

LA DÉCHÈTERIE DE DOURDAN

Tél: 06 79 44 85 47

Horaires d'hiver du 28 octobre 2017 au 24 mars

2018 inclus

Lundi: 14h00 à 17h00

Mercredi: 10h00 à 13h00

14h00 à 17h00

Vendredi : 14h00 à 17h00

Samedi: 10h00 à 13h00

14h00 à 17h00

Dimanche: 10h00 à 13h00

Fermée le mardi et le jeudi.